Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 060-216005314-20261116-D2026181-CC

81DEPARTEMENT
OISE
CANTON
THOUROTTE
COMMUNE
RIBECOURT-DRESLINCOURT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

DECISION DU MAIRE

N° **2026-181**

CONVENTION FESTIVAL CONTES D'AUTOMNE 2026

Nous, **Jean-Guy LETOFFE**, maire de la ville de Ribécourt-Dreslincourt ;

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques, en particulier ses articles L2122-1 et suivants ;
Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L212-15 ;
Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°2026-064 du Conseil Municipal en date du 30/03/2026 donnant délégation au Maire pour *« Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans c'est-à-dire de négocier, conclure, réviser, mettre fin à toute convention et avenant portant location des biens mobiliers et immobiliers appartenant au domaine privé et public de la Commune et à prendre à bail tous biens immobiliers pour le compte de la Commune »* ;
Considérant l'intérêt pour la Commune de participer au Festival Contes d'Automne avec une représentation le 25 novembre 2026 SALLE Maurice Baticle.

DECIDONS :

Article 1 – De conclure une convention tripartite entre la commune de Ribécourt-Dreslincourt, le département de l'Oise et les Conteuses, Mme Barret et Mme Mazille, pour permettre la participation de la Médiathèque au Festival Contes d'Automne 2026.

Article 2 – Charge Monsieur le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente décision.

Article 3 – Dit que la présente décision fera l'objet d'une information auprès du Conseil Municipal.

Article 4 – Précise que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux/gracieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La saisine du Tribunal administratif, 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Ribécourt-Dreslincourt, le 16 novembre 2026

Jean-Guy, LETOFFE
Maire

Signé par : Jean-Guy LETTOFFE
Date : 17/11/2026
Qualité : MAIRE

mis en ligne le 24/11/2026

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 060-216005314-20261116-D2026181-CC

PAGE ANNULEE